Guide de préparation de site

Français

Gamme Lotem 800 II

707-00143D-FR Rév. B

www.creo.com

Copyright

Copyright © 2006 Creo Inc. Tous droits réservés. La marque Creo, le logo Creo et les noms des produits et des services Creo mentionnés dans ce document sont des marques commerciales de Creo Inc.

Adobe, Acrobat, Adobe Illustrator, Distiller, Photoshop, PostScript et PageMaker sont des marques commerciales d'Adobe Systems Incorporated.

Apple, iMac, Power Macintosh, Mac OS, AppleShare, AppleTalk, TrueType, ImageWriter et LaserWriter sont des marques déposées par Apple Computer, Inc. Macintosh est une marque commerciale d'Apple Computer, Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

PANTONE, Hexachrome, PANTONE Hexachrome et PANTONE MATCHING SYSTEM sont la propriété de Pantone, Inc.

PEARL, PEARLsetter, PEARLhdp, PEARLdry et PEARLgold sont des marques déposées de Presstek, Inc.

XEROX® est une marque déposée de XEROX CORPORATION.

Les autres noms de marques ou de produits sont des marques commerciales ou déposées de leurs détenteurs respectifs.

Toute reproduction, distribution, publication, modification ou incorporation de ce document, en totalité ou en partie, est interdite sans l'autorisation expresse et par écrit de Creo Inc. Pour toute reproduction, distribution, publication, modification ou incorporation autorisée du présent document, aucune modification ou suppression ne pourra être apportée aux droits d'auteur, à la légende de marque commerciale ou à la mention de copyright. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite, stockée dans un système d'archivage, publiée, exploitée à des fins commerciales ou transmise de quelque manière et par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, sous forme de photocopies, d'enregistrements ou autre, sans l'autorisation expresse et écrite de Creo Inc. Ce document est également distribué au format PDF (Portable Document Format) d'Adobe Systems Incorporated. Vous êtes autorisé à le reproduire à partir du fichier PDF pour un usage interne. Les copies reproduites à partir du fichier PDF doivent l'être dans leur intégralité.

Creo Inc.
3700 Gilmore Way
Burnaby, B.C., Canada
V5G/4M1
Tél. : +1.604.451.2700
Fax : +1.604.437.9891

http://www.creo.com
Interne 707-00143D-FR Rév. B

Révisé en mars 2006

Cher client,

Veuillez prendre quelques instants pour lire ce document.
Ce document fournit les lignes directrices pour la préparation de votre site pour l'installation de l'insoleuse de plaques de la **gamme Lotem 800 II**.

Remarque : ce guide de préparation de site s'applique aux insoleuses de plaques Lotem 800 II, Lotem 800 II Quantum, Lotem 800 II avec Spectrum et Lotem 800 II Quantum avec Spectrum. Dans l'ensemble de ce document, Lotem 800 II se rapporte à toutes les insoleuses de plaques de la gamme Lotem 800 II, sauf si spécifié autrement.

Pour une fiabilité maximale de votre insoleuse de plaques, veuillez travailler avec votre ingénieur services de Creo pour vous assurer d'avoir tous les détails requis. La préparation correcte de votre site vous aidera à empêcher la survenue de problèmes et de retards dont vous auriez pu vous passer, lors de l'installation de l'insoleuse de plaques **Lotem 800 II**.

Les sujets suivants sont traités :

- Liste de contrôle de pré-installation ; la liste de contrôle résume, sous forme de tableau, les différents sujets traités dans ce document. Passez en revue cette liste de contrôle pour vous assurer que vous avez préparé et pris en compte toutes les exigences requises.
- Encombrement requis
- Dimensions du site de l'insoleuse de plaques Lotem 800 II
- Poids requis
- Configuration électrique requise
- UDRC requis
- Conditions environnementales
- Autres conditions
- Configuration réseau/modem requise
- Spécifications de la développeuse
- Téléassistance requise
- Exigences relatives à la face avant
- Plaques
- L'annexe A résume la configuration client requise
- Annexe B – Notice traitant de la nature des émissions dans l'atmosphère

Un bon de commande de configuration de la perforation est également fourni dans ce kit :

- Bon de commande de la configuration de la perforation et de la plaque

N'oubliez pas de remplir le formulaire et de le renvoyer au représentant de Creo pour garantir une installation plus rapide et plus précise.

Logiciel antivirus

Remarque : Creo encourage et recommande aux clients d'acquérir une copie de la dernière version du logiciel Symantec Antivirus Corporate Edition et de l'installer sur chacun de leurs systèmes CTP Creo. Creo ne commercialise pas, n'installe pas et ne prend pas directement en charge les logiciels antivirus Symantec. Nous recommandons aux clients d'acheter le logiciel auprès du détaillant de leur choix. Nous fournissons des instructions d'installation aux clients ayant signé et retourné à Creo la clause de non-responsabilité relative à l'antivirus.
Pour obtenir une copie de cette clause, les clients doivent se connecter à eCentral, sélectionner **Self Support** > **Product Documentation** (Auto-assistance > Documentation produit) et entrer le mot « Antivirus » comme critère de recherche.

Liste de contrôle de la pré-installation

Avant la livraison de l'insoleuse de plaques **Lotem 800 II** sur votre site, vous devez préparer la disposition finale du site d'installation et vérifier que toutes les exigences sont satisfaites.
Le tableau suivant spécifie les éléments nécessaires à la pré-installation.

	Élément requis	Fait ?
1.	Espace adéquat selon la configuration client – voir Annexe A	☐
2.	Accès au Lotem 800 II/Lotem 800 Quantum et fonctionnement de ces dernières	☐
3.	Chariot élévateur à fourche pour soulever l'emballage, l'insoleuse de plaques et la MCU	☐
4.	Liquide de refroidissement	☐
Configuration électrique requise		
5.	Réglages de la tension	☐
6.	Connecteurs du câble d'alimentation	☐
7.	Microcoupures	☐
8.	Mise à la terre	☐
9.	Approvisionnement en cheminement du câblage, selon les distances autour de l'équipement, sur votre site	☐
Conditions environnementales		☐
10.	Propreté	☐
11.	Électricité statique	☐
12.	Humidité	☐
13.	Climatisation	☐
14.	Lampe inactinique jaune (pour la plaque verte de Kodak requérant un préchauffage)	☐
15.	Thermomètres et hygromètres/enregistreurs d'humidité – recommandé	☐

	Élément requis	Fait ?
16.	Compresseur d'air	☐
17.	Câbles pour le réseau de communication	☐
18.	Ligne téléphonique	☐
19.	Développeuse opérationnelle/Produits chimiques	☐
20.	Plaques et support de tirage d'épreuves	☐
21.	Espace de stockage des plaques	☐
22.	Densitomètre pour les plaques/feuille de tirage	☐
23.	Fournir aux ingénieurs Creo la configuration de la perforation requise	☐

Espace requis

Encombrement

L'encombrement minimal requis dépend de la configuration de l'insoleuse de plaques **Lotem 800 II** sur votre site.

- La configuration comprend-elle une développeuse en ligne ?
- L'insoleuse de plaques est-elle connectée à un empileur (utilisé pour recueillir les plaques exposées) ?
- L'insoleuse de plaques est-elle comprise dans une configuration à cassette simple, double ou multicassette ?

Veuillez prévoir un espace suffisant pour installer et faire fonctionner votre insoleuse de plaques.

Consultez les schémas ci-joints (à la fin de ce document) pour obtenir des dimensions détaillées de la configuration de l'insoleuse de plaques **Lotem 800 II.**

Remarque : L'insoleuse de plaques Lotem 800 II / Lotem 800 II Quantum avec option Spectrum n'est disponible qu'avec la configuration de la DLC ou de la MCU.

Remarque : il est recommandé de placer le Lotem Controller à droite de l'insoleuse de plaques, comme l'illustre la figure.

Le plancher doit être nivelé, avec une inclinaison maximale ou une ondulation de 0,635 cm sur la longueur du socle. Il est recommandé de préparer le site pour l'insoleuse de plaques Lotem 800 II avec la MCU, même si seule la Lotem 800 II est initialement installée.

Poids requis

	Poids	Dimensions
Insoleuse de plaques Lotem 800	• 1100 kg • 1250 kg – avec caisse	• 2110 x 1370 x 1400 mm • 1250 x 1580 x 1580 mm – caisse
Unité de cassette simple (SCU)	• 85 g • 170 kg – avec 100 plaques à 8 poses d'une épaisseur pouvant atteindre 0,3 mm • 181 kg – caisse	• 1250 x 1000 x 713 mm • 1400 x 1400 x 700 mm – caisse
Cassette à double chargement (DLC)	• 100 kg • 170 kg – avec 100 plaques à 8 poses d'une épaisseur pouvant atteindre 0,3 mm • 196 kg – caisse	• 1250 x 1240 x 713 mm • 1400 x 1400 x 700 mm – caisse
Unité multicassette (MCU)	• 1095 kg • 1520 kg – 500 plaques à 8 poses d'une épaisseur pouvant atteindre 0,3 mm • 1247 kg – avec caisse	• 1600 x 1370 x 1333 mm • 2050 x 1650 x 1600 mm – caisse
Transformateur	100 kg	700 x 480 x 750 mm – caisse

Remarque : l'emballage de l'insoleuse de plaques doit être soulevé uniquement par un côté, comme l'illustre l'étiquette sur l'emballage.
L'insoleuse de plaques doit être uniquement soulevée de la palette d'expédition aux emplacements désignés, comme indiqué sur le châssis de l'insoleuse de plaques.

Remarque : le plancher doit pouvoir supporter une charge concentrée de 50 kg/cm².

Outils/périphériques en option

Exigences spéciales pour l'**insoleuse de plaques Lotem 800 II avec Spectrum** :

1. Classeur métal à tiroirs multiples pour ranger les supports de tirage (et les plaques, le cas échéant) :

Plaque	Dimensions
4 poses	61 x 91 cm
8 poses	91 x 122 cm

 Un tiroir distinct est requis pour chaque donneur, récepteur, support, stocks de papier et feuilles.

2. Table ou surface plane adéquate pour le chargement des supports de tirage d'épreuves.

Remarque : le tiroir et la table ne sont pas fournis par Creo.
Pour éviter que les supports ne prennent la poussière, il est recommandé d'installer la table et le tiroir le plus près possible de l'insoleuse de plaques Lotem 800 II avec périphérique de sortie Spectrum.

Configuration électrique requise

Considérations générales

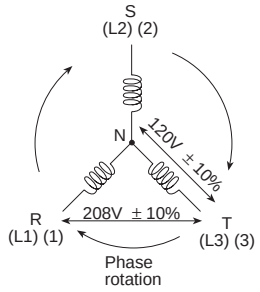
La puissance totale consommée par votre système est déterminée par la configuration du système sélectionné. N'oubliez pas de laisser une marge suffisante pour l'expansion du système lors du calcul de la capacité électrique requise.

Avant de connecter l'alimentation électrique, assurez-vous que tous les paramètres relatifs à la tension, les fusibles et les cordons sont en conformité totale avec les normes locales.

Remarque : vérifiez que la configuration électrique requise est satisfaite car il est essentiel d'être certain que votre insoleuse de plaques fonctionne correctement. Une alimentation correcte garantit une installation plus rapide et plus précise. Pour toute question concernant les instructions fournies, veuillez contacter votre représentant Creo.

Ligne électrique

- Tension secteur sur le site client – 208 V/120 V ±10 %, triphasé (Star) 20 A, 5 kVA.
 Le connecteur (mâle et femelle) est à fournir par le client. L'électricien sur le site client doit connecter le R.S.T à 3 phases selon la séquence à trois phases du connecteur, sur le câble d'alimentation de l'insoleuse de plaques. Le client doit avoir un connecteur à 5 broches – R.S.T triphasé, neutre et masse, 30 A pour une tension secteur de 120 V (NEMA L21-30P) et 16 A pour une tension secteur de 220 V.



- Des variations de tension pouvant atteindre ±10 % sur toutes les tensions sélectionnables sont acceptables. Des variations de la fréquence d'alimentation atteignant ±2 Hz sont acceptables.
- Alimentation électrique pour le Brisque + Lotem Controller – 120 V ±10 % ou 220 V ±10 %.
- Fréquence – 50/60 ±2 %
- Pour les pays ayant une alimentation secteur de 220 V, un transformateur abaisseur est utilisé, de 346/200, 380/220, 415/240 à 208/120 V (triphasé). Ce transformateur peut être commandé chez Creo. Transformateur – hauteur 550 mm (22 pouces), largeur 320 mm (12,5 pouces), longueur 520 mm (20,5 pouces).
 La prise murale doit avoir un fusible de protection à 3 pôles, comprenant un disjoncteur avec des courants transitoires élevés (pour des transformateurs LV/LV) pour des déclencheurs magnétiques de 16 A par phase fonctionnant entre 10-14 In (courant de démarrage).
- Une sortie isolée supplémentaire de 110 V de courant monophasé est requise pour l'entretien.

- Une prise électrique supplémentaire est requise lors de l'utilisation du circuit caloporteur.
- Une prise électrique supplémentaire est requise pour la **développeuse**, les **fours de préchauffage**, les **fours de cuisson** et/ou l'**empileuse de plaques**. Consultez les spécifications du fournisseur ainsi que l'*Annexe A*, *Tableau 5*.
- Un équipement de stabilisation de puissance qui est fourni par trois conducteurs de phase ininterrompus et un conducteur de terre en cuivre ininterrompu, partant du panneau électrique principal du bâtiment. Ces câbles doivent passer par le même conduit et doivent avoir au moins la même taille que les conducteurs de phase.

Remarque : les clients en Amérique du Nord doivent fournir une prise de courant (connecteur à 5 broches – R.S.T, neutre et masse), NEMA L21-20R, mais doivent aussi ajouter un disjoncteur divisionnaire dédié à 3 pôles de 15 A, 250 V. Une prise d'accouplement NEMA L21-20P doit également être fournie pour être connectée au cordon d'alimentation de l'insoleuse de plaques au cours de l'installation.

Remarque : les clients en Europe doivent fournir une prise de courant (connecteur à 5 broches – R.S.T, neutre et masse) type IEC 309 à 16 A, 400 V et doivent avoir un disjoncteur à 3 pôles à 16 A, 230/400 V, 10 kA IEC947.2 avec courbe de déclenchement D (pour la protection du transformateur abaisseur).
Une prise d'accouplement IEC 309 doit également être fournie pour être connectée au câble du transformateur abaisseur au cours de l'installation.

Pour plus de détails sur le filtre de secteur, consultez
http://techplanet.creo.com/output/computer_to_plate/lotem400/content/installation/UPS_req.htm.

Microcoupures

Le fonctionnement fiable des systèmes informatiques dépend de la disponibilité d'une alimentation CA relativement silencieuse.

La foudre, les défauts secteur ou l'ouverture et fermeture électronique d'un circuit de puissance, survenant généralement dans les machines et équipements de bureaux ou d'usines peuvent générer des courants transitoires qui peuvent dépasser de loin la valeur de crête de la tension appliquée. S'ils ne sont pas atténués, ces courants (pulsions de microsecondes) peuvent interrompre le fonctionnement du système.
L'utilisation d'un stabilisateur de puissance est hautement recommandée dans de tels cas.

Mise à la terre

Sur les sites de 60 Hz, des masses de 110 V CA et 208 V CA fixées par un fil en cuivre massif AWG #1 au point de masse principal du bâtiment.

Sur les sites de 50 Hz, des masses de 220 V CA et 380 V CA fixées par un fil en cuivre massif de 40 mm (7 mm de diamètre) au point de masse principal du bâtiment.

La configuration de mise à la terre requise pour la **gamme d'insoleuses de plaques Lotem 800 II** – et tous les équipements communiquant avec cette gamme – doit être respectée pour garantir un fonctionnement sans problème.

La mise à la terre nécessite les éléments suivants :

- Des conducteurs de terre isolés et au moins de la même taille que les conducteurs de phase.
- Une impédance de terre de moins de 2 ohm.
- Une masse dédiée à un seul point.
- Le câble neutre et le câble de masse sont reliés dans le panneau électrique principal du bâtiment et une mise à la terre adéquate à ce point de liaison ne doit pas dépasser une impédance de 2 ohm.
- Chaque charge du système (telle que l'insoleuse de plaques, l'hôte) est alimentée par une prise de terre isolée et dispose d'une masse distincte, ainsi que d'une ligne neutre et d'une ligne de phase dont la taille des câbles est égale.

Remarque : des lignes neutres et de terre en chaîne ne sont pas permises.

Protections des câbles

La préparation de la protection correcte des câbles pour les câbles de **Lotem 800 II**, Lotem Controller et le câble du poste de travail du flux de production.

La distance maximale entre l'**insoleuse de plaques Lotem 800 II** et le Lotem Controller doit être de 4,5 mètres.

Exigences relatives à l’UDRC (Universal Debris Removal Cabinet = Chambre du dispositif anti-résidus universel)

Certains supports d’impression (plaques ou films) peuvent dégager des émissions atmosphériques au cours du processus d’exposition. Les périphériques de sortie Creo sont fournis (ou peuvent être mis à niveau) avec un système anti-résidus contenant une buse collectrice des résidus située sur la tête et une unité de filtration tel que l’UDRC.

Avertissement : les émissions de particules ou de gaz qui ne sont pas correctement filtrées peuvent nuire à votre santé. Pour obtenir une liste des émissions atmosphériques du support en cours d’utilisation, consultez les fiches techniques santé-sécurité du support ou contactez directement le fabricant ou le distributeur du support.

Le système anti-résidus est conçu pour extraire et filtrer les émissions atmosphériques et contribuer ainsi à un environnement de travail plus sain, une qualité d'image constante, ainsi que la fiabilité et la propreté générales du système d'exposition. Certains types de support libèrent à la fois des émissions de particules et de gaz. Dans certaines conditions d'exposition, d'autres types de support peuvent libérer de fortes émissions de particules.

Avertissement : la filtration d'émissions atmosphériques n'est pas efficace à 100 % et doit être complétée par une aération extérieure adéquate. Une mauvaise aération peut déboucher sur une exposition aux émissions atmosphériques au-delà des limites réglementaires en vigueur, une gêne, des maladies, des blessures et/ou à un handicap.

La configuration de l'UDRC peut inclure différentes options de filtration personnalisées en fonction des différents types de support approuvés. La configuration d’un site client particulier est généralement spécifiée dans la proposition, le contrat de vente, le bon de commande, les caractéristiques de produit Creo ou tout document équivalent.

La chambre doit être installée à portée du câble et du flexible.

Pour plus d'informations sur la chambre du dispositif anti-résidus, veuillez consulter le document *UDRC Site Preparation and Requirements* (725-00089A).

Conditions environnementales

Approvisionnement en air requis

Le périphérique de sortie Lotem 800 II nécessite une alimentation propre, sèche, *sans huile, sans poussière et sans humidité* d'air ambiant selon le tableau ci-dessous :

Configuration	Consommation d'air moyenne*	Approvisionnement en air comprimé*
Insoleuse de plaques Lotem 800 II	90 SLPM (3,18 pi^3/min std)	170 SLPM (6,0 pi^3/min std)
Insoleuse de plaques Lotem 800 II avec MCU	100 SLPM (3,53 pi^3/min std)	180 SLPM (6,36 pi^3/min std)

* Litres standard par minute mesurés à 7 bar, pieds cubes standard par minute mesurés à 100 psi

Une prise femelle standard port BSP de 1/4" est requise. Elle doit être montée sur le mur à 5 mètres maxi de l'appareil.

L'alimentation d'air doit être conforme à la norme ISO Classe 4.

- Taille maximale des particules : 15 µ (0,006 po)
- Concentration de contaminants solides : 8 mg/m^3 (0,000216 $oz./yd.^3$)
- Point de rosée maxi de pression : 3°C à 8 bar
- Contenu d'huile maximal : 5 mg/m^3 (0,000135 $oz./yd.^3$)

Remarque : ne pas ajouter de lubrifiant.

Remarque : la température de la conduite d'air allant du sécheur vers la machine doit être maintenue au-dessus de 3° C.

Exemples de systèmes à air comprimé communs que vous pourriez être amené à utiliser :

Fabricant	Kaeser	Atlas Copco
Type de compresseur	À vis	À vis
Modèle de compresseur	SX-3	GX2-10 (50 Hz)
Réservoir d'air (litres)	250 (ou 280)	250
Sécheur (230 V CA)	TA-5	FX1
Sortie d'eau automatique	ECO-21-PLUS	WD80

Propreté

Les filtres du système de climatisation doivent être à même de retenir 60 % de toutes les particules de poussière de 10 microns.

La propreté de l'air est essentielle, car un environnement pollué risque de souiller vos plaques et entraîner un mauvais fonctionnement de la machine.

Conformité à la norme CEI-721-3-3,7 Nom : substances mécaniquement actives.
Classe : 3S2, 7S1

Gravité : sable 30 mg/m^3
Poussière (suspension) 0,2 mg/m^3
Poussière (sédimentation) 1,5 mg/(m^2 X h)

Électricité statique

L'humidité doit être de 55 % (±5 %) afin de réduire l'électricité statique des plaques (une humidité faible peut provoquer un bourrage de papier et des plaques). Consultez la section *« Humidité »* pour plus de détails.

La présence de moquette n'est pas recommandée dans la zone de l'insoleuse de plaques **Lotem 800 II**. Si c'était toutefois le cas, seules des moquettes antistatiques doivent être installées sur le site. L'épaisseur du tapis doit être au maximum de 12 mm.

Humidité

Un humidificateur à vapeur industriel est requis pour atteindre dans une mesure suffisante l'humidité spécifiée pour la zone où se trouve l'insoleuse de plaques (humidité relative de 55 % ±5 %).

Remarque : toutes les plaques sont sensibles à l'électricité statique qui pourrait causer un double chargement et un bourrage si l'humidité est en dehors des valeurs limites.

Ventilation

Une filtration n'est jamais efficace à 100 % (par exemple, les filtres Creo ne retiennent pas le monoxyde de carbone). C'est pourquoi le système anti-résidu nécessite une ventilation en air extérieur. Les vannes d'évacuation de l'air (par lesquelles l'air est aspiré en dehors de la pièce) doivent se trouver le plus près possible de la chambre du dispositif anti-résidus et du périphérique de sortie.

L'insoleuse de plaques Lotem 800 II nécessite une ventilation d'air extérieur d'au minimum 1,1m^3/min[1]. La ventilation empêche l'accumulation d'émissions atmosphériques susceptibles d'être rejetées lors de l'exposition de certains types de support.[2]

La ventilation d'air extérieur ne doit pas être confondue avec la circulation de l'air à l'intérieur de la pièce résultant du contrôle de la température ou de l'humidité. La ventilation d'air extérieur peut être estimée à environ 10 à 30 % du débit de brassage de la pièce. Pour obtenir un brassage adéquat de l'air, Creo recommande un minimum de 3 CAH (Changement d'Air à l'Heure).

Ces recommandations valent pour un périphérique seul, sans autre équipement dans la pièce. Les équipements d'exposition supplémentaires, les développeuses, les fours, les systèmes CVCA, etc., peuvent libérer des émissions supplémentaires dans l'espace de travail, augmentant d'autant la quantité de ventilation extérieure requise.

Le client a la responsabilité d'évaluer le taux d'émissions atmosphériques dans la pièce pour s'assurer de la conformité aux exigences locales, départementales, régionales et nationales en termes de sécurité et de santé sur le lieu de travail, suite à l'installation de Lotem 800 II. En cas de doute quant aux niveaux d'émissions atmosphériques, le client doit confier l'évaluation de la qualité de l'air intérieur à un hygiéniste industriel compétent.

[1] Valeur par défaut. Certains supports peuvent nécessiter une ventilation plus importante. Pour vérifier la valeur recommandée pour le support en question, veuillez consulter la CTP Media Imaging Performance Database (Base de données des performances de l'exposition de supports CTP), disponible auprès de votre représentant Creo. Cette base de données mentionne toutes les valeurs qui diffèrent de la valeur par défaut.

[2] Des informations sur les composants dangereux libérés par un support donné au cours de l'exposition sont disponibles dans la fiche technique santé-sécurité du fabricant ou dans un document équivalent.

Climatisation

Une climatisation suffisante doit être présente pour fournir une dissipation de la chaleur de l'insoleuse de plaques ET pour tout équipement supplémentaire installé dans la salle du système, avec une marge de sécurité supplémentaire de 25 % minimum.

L'insoleuse de plaques nécessite une température constante de 25°C (±5°C). Dans une zone d'activité avec 27°C ou plus, un système de refroidissement est requis.

Pour évaluer la climatisation requise pour la configuration de l'insoleuse de plaques Lotem 800 II sur votre site [en BTU/heure et en Watts], consultez les tableaux suivants :

Configuration de base :

Insoleuse de plaques	14 000 BTU/heure ou 4100 watts
Hôte	2 500 BTU/heure ou 730 watts
Divers	1 500 BTU/heure ou 440 watts
Marge de sécurité (25 % de plus)	6 250 BTU/heure ou 1800 watts
Total	24 250 BTU/heure ou 7100 watts

Périphériques supplémentaires en option
(renseignez les zones requises – voir *Annexe A*, *Tableau 5* pour une configuration complète du site) :

Four à convection de préchauffage	BTU/heure ou watts
Développeuse de plaques	BTU/heure ou watts
Étuve	BTU/heure ou watts
Tunnel de l'étuve	BTU/heure ou watts
Unité de rinçage/collage	BTU/heure ou watts
Empileuse de plaques	BTU/heure ou watts
Marge de sécurité	BTU/heure ou watts
Total pour l'équipement de base (précédent)	24 250 BTU/heure ou 7100 watts

Faites attention aux instructions suivantes :

Il est recommandé que le débit d'air dans la salle du système soit maintenu au-dessus de la pression d'air normale, afin d'éviter que de la poussière n'entre dans la salle.

Idéalement, la salle système doit contenir à la fois un thermomètre et un hygromètre, fixés définitivement dans un endroit assez central.

De plus, il est fortement recommandé de disposer d’un thermographe et d’un hygrographe.

Spécifications de la développeuse

Les spécifications de la développeuse peuvent varier et dépendent du type de développeuse utilisée sur le site client. Le distributeur de la développeuse doit fournir les informations appropriées.

Pour une machine avec l'option Spectrum : les spécifications de la pelliculeuse dépendent du type de support utilisé. Le distributeur de la pelliculeuse doit fournir les informations appropriées.

Plaques

L’insoleuse de plaques Lotem 800 II supporte des plaques thermiques qui sont sensibles à la longueur d'ondes IR 830 nm.

Remarque : toutes les plaques sont sensibles à l'électricité statique qui pourrait causer un double chargement et un bourrage si l'humidité est en dehors des valeurs limites.

Salle de stockage des plaques : veuillez consulter le fournisseur des plaques pour obtenir les valeurs limites recommandées pour l'humidité et la température de stockage des plaques.

Consultez votre fournisseur concernant un densitomètre de plaque adéquat pour le support thermique.

Autres conditions

Certaines plaques, telles que les Kodak DITP, sont sensibles à l'éclairage à ultraviolet. Lorsque ces plaques sont utilisées et que l’insoleuse de plaques **Lotem 800 II** est directement connectée à l'empileuse de plaques, vous devez utiliser une lampe inactinique appropriée.

Téléphone ou accès à haut débit à Internet

Le client doit conserver soit une ligne téléphonique analogique à accès direct, dédiée au poste de travail (aucun autre équipement ne peut l'utiliser), soit une connexion à haut débit à Internet pour les besoins de téléassistance Creo. Le client doit aussi prévoir une ligne téléphonique séparée à l'emplacement de l'insoleuse de plaques Lotem 800 II pour communiquer avec les ingénieurs du service clientèle de Creo au cours de la téléassistance.

Remarque : la téléassistance de l'insoleuse de plaques Lotem 800 II est impossible en l'absence d'une ligne téléphonique à accès direct dédiée. Creo peut uniquement assurer une assistance à distance pour les appareils ne partageant pas de lignes téléphoniques avec d'autres équipements ou accessibles via une connexion à haut débit à Internet.

Configuration réseau requise

Quatre adresses TCP/IP doivent être fournies au total pour chaque Lotem 800 II :

- Une connexion LAN (réseau local) vers le périphérique de sortie pour la mise à disposition de fichiers à partir du poste de travail.
- Trois adresses TCP/IP statiques consécutives pour la connexion du périphérique de sortie au PC du poste de travail.
 - Une pour la connexion PPP côté poste de travail
 - Une pour la connexion PPP, côté MCE (Master Control Electronics)
 - Une pour la connexion des services d'accès distant (RAS)

Important : le client doit s'assurer que ces trois adresses sont retirées des adresses disponibles du pool DHCP.

Exigences relatives à la face avant

- Pour Prinergy : 22-0193B : le logiciel de connectivité directe pour insoleuses de plaques Lotem 800 Quantum, Lotem 800 II, Lotem 800 avec Spectrum et Lotem 800 II avec Spectrum inclut un câble de 15 mètres, une carte LVD SCSI et un CD-ROM.
- Pour Brisque : un câble TSP de 30 mètres est requis.

Annexe A – Configuration client requise

Le client est entièrement responsable de la liaison avec les fournisseurs et de l'obtention de toutes les informations nécessaires relatives à l'installation.

Tableau 4 – Espace requis

Pour calculer la longueur totale requise de votre site, veuillez remplir la colonne Longueur de la configuration client dans le tableau ci-dessous. Cette colonne doit refléter la configuration des périphériques que vous ajoutez à la configuration de l'insoleuse de plaques **Lotem 800 II**.

Remarque : un encombrement supplémentaire est requis pour le système anti-résidus en option et pour le système de refroidissement.

Cocher ici	Périphérique	Longueur (pour référence uniquement)	Longueur de la configuration client
✓	Espace suffisant pour la cassette de chargement	1000 mm (39 pouces)	1000 mm (39 pouces)
✓	Insoleuse de plaques Lotem 800 II	1370 mm (53 pouces)	1370 mm (53 pouces)
	Cassette à double chargement (DLC)	Nécessite 1240 cm supplémentaires	
	Unité multicassette (MCU)	Voir configuration du site	
	Système anti-résidus	510 mm (20 pouces)	
	Convoyeur de plaques de Creo	1200 mm	
	Four à convection de préchauffage	Voir spécifications du fournisseur	
	Développeuse de plaques	Voir spécifications du fournisseur	
	Étuve	Voir spécifications du fournisseur	
	Tunnel de l'étuve	Voir spécifications du fournisseur	
	Unité de rinçage/collage	Voir spécifications du fournisseur	
	Empileuse de plaques	Voir spécifications du fournisseur	
		Total ☛	

Tableau 5 – Énergie requise

Le tableau 5 est un tableau de référence uniquement. Pour préparer votre site, veuillez contacter votre fournisseur et obtenir toutes les informations nécessaires. Saisissez ensuite les valeurs requises dans les colonnes de la configuration client.

Cocher ici	Périphérique	Énergie requise		Dissipation de chaleur (en BTU/heure)	
		Valeurs de référence	Configuration client	Valeurs de référence	Configuration client
✓	Lotem 800 II	110 V, triphasé 6 kW		14 000 BTU/ heure 4100 watts	
✓	Unité de refroidissement	110 – 220 V, monophasé		4 100 BTU/heure 1200 watts	
✓	Poste flux de production + Lotem Controller	110 V – 220 V, monophasé		2 500 BTU/heure 730 watts	
	Système anti-résidus			À DETERMINER	
	Four à convection de préchauffage	Voir spécifications du fournisseur		Voir spécifications du fournisseur	
	Développeuse de plaques	Voir spécifications du fournisseur		Voir spécifications du fournisseur	
	Etuve	Voir spécifications du fournisseur		Voir spécifications du fournisseur	
	Tunnel de l'étuve	Voir spécifications du fournisseur		Voir spécifications du fournisseur	
	Unité de rinçage/collage	Voir spécifications du fournisseur		Voir spécifications du fournisseur	
	Empileuse de plaques	Voir spécifications du fournisseur		Voir spécifications du fournisseur	
			Total ☛		

Annexe B – Notice

L'exposition de certains supports peut entraîner des émissions dans l'atmosphère. Cette notice est conçue pour fournir des informations générales sur ces émissions uniquement. Pour des informations spécifiques à un support particulier, veuillez consulter les fiches techniques santé-sécurité du fabricant du support ou à toute autre documentation appropriée.

Les dérivés de l'exposition d'un support d'impression peuvent inclure un ou plusieurs des éléments suivants : aldéhydes (formaldéhyde, acétaldéhyde) ; oxydes (dioxyde d'azote, oxyde nitrique, monoxyde de carbone) ; composés organiques volatils et oléfines (benzène, butadiène-1,3) ; autres composés gazeux (acide cyanhydrique, etc.) ; et matière particulaire (poussière). Cette liste n'est pas exhaustive et il est possible que d'autres composés soient présents dans les émissions, selon le type de support.

Pour empêcher la pollution et améliorer la fiabilité de l'exposition, le périphérique de sortie Creo peut inclure un système anti-résidus contenant une unité de filtration interne ou externe (par ex. : une chambre du dispositif anti-résidus universel ou UDRC) et correspondant au support approprié utilisé sur un site particulier. Selon la configuration de l'unité de filtration, cette dernière peut piéger uniquement de la poussière (par ex. : UDRC- BP) ou de la poussière et un certain nombre de dérivés gazeux du processus d'exposition (par ex. : UDRC – LC). Il est essentiel de changer régulièrement les filtres de l'unité de filtration.

Les émissions ne peuvent pas toutes être retenues efficacement par la filtration. Les salles où sont situés les unités de filtration et les périphériques de sortie Creo doivent disposer d'une ventilation extérieure adéquate. Les exigences relatives au débit de ventilation sont contenues dans le document « Output Device Site Preparations & Requirements » ou tout autre document applicable.

En raison de facteurs inconnus ou non contrôlés par Creo, Creo ne peut pas garantir la sécurité du travail dans toutes les conditions d'exploitation. Ces facteurs comprennent, sans y être limités :

- Une ventilation inadéquate ou un brassage de l'air insuffisant dans la salle d'exposition pouvant entraîner des concentrations d'émissions plus élevées que prévues dans certaines parties ou dans l'ensemble de la salle.
- L'exposition de supports inadaptés ou préautorisés par Creo, plus particulièrement les supports non adaptés pour une utilisation avec un dispositif anti-résidus ou une unité de filtration comme indiqué dans le contrat de vente, le contrat client, le bon de commande, le contrat d'entretien ou la configuration du périphérique de sortie Creo ou dans un document applicable similaire.
- Des modifications apportées par le fabricant du support au processus de fabrication ou de formulation du support d'impression qualifié après qualification, susceptible d'entraîner des émissions différentes ou supérieures à celles prévues.
- Une spécification incorrecte ou incomplète des émissions potentielles présentée à Creo par le fabricant du support, susceptible d'entraîner des émissions différentes ou supérieures à celles prévues.

- L'action combinée des émissions dans l'atmosphère provenant de composés multiples qui peuvent, par des effets cumulatifs ou synergiques, provoquer des effets plus néfastes que prévus, sur la santé.
- Les émissions dans l'atmosphère provenant d'autres sources combinées aux émissions du système d'exposition dépassant les réglementations sur la santé au travail ou ayant des effets cumulatifs sur la santé supérieurs à ceux prévus pour les émissions individuelles.
- La variation dans la sensibilité de chacun face aux émissions atmosphériques pouvant provoquer des effets plus néfastes sur des personnes plus sensibles que d'autres.
- Une manœuvre abusive, une mauvaise utilisation ou un entretien incorrect de l'équipement d'exposition ou des systèmes de sécurité des émissions pouvant produire des émissions supplémentaires.
- Le fait de ne pas se conformer aux instructions des manuels de l'utilisateur, des étiquettes d'avertissement, des documents sur la préparation du site ou d'autres documents Creo, qui pourrait entraîner des niveaux d'émissions excessifs.
- Des changements apportés à la réglementation relative à la santé au travail ou aux pratiques d'hygiène industrielle, transformant un système considéré comme sûr lors de la première installation en un système dangereux à une date ultérieure.

En raison des facteurs tels que ceux répertoriés ci-dessus, dont la plupart sont contrôlés par l'utilisateur final ou les fabricants de supports, Creo ne peut pas garantir que le taux d'émissions dégagées sera acceptable ou sain lors du processus d'exposition par un opérateur ou par d'autres personnes pour toutes les installations de système d'exposition et dans toutes conditions d'exploitation, y compris avec l'utilisation d'une unité de filtration et avec tous les types de supports. LA GARANTIE ET LA RESPONSABILITE DE CREO SE LIMITENT A CELLES MENTIONNEES DANS LES CONDITIONS STANDARD DE VENTE OU DANS LE CONTRAT CLIENT, LE CAS ECHEANT. Ni cette notice, ni le document sur les exigences et la préparation du site, ni tout document similaire ne constituent une promesse ou une garantie d'un niveau particulier de performance ; et ni cette notice, ni le document sur les exigences et la préparation du site, ni tout document similaire ne représentent une garantie de quelle que sorte que ce soit. La responsabilité revient à l'utilisateur final de s'assurer du maintien de la conformité à tous les règlements et lignes directrices sur la santé et la sécurité du travail.